26me Année N° 5351 — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — Mardi 13 Juin 1882

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. : 13.50
» » Six mois. : : 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à *forfait* pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal, à *Lille*, chez M. Quarré, libraire, Grande-Place; à *Paris*, chez MM. Havas, Lafitte et Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à *Bruxelles*, à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le *Journal de Roubaix* sont reçus :
A Roubaix, aux bureaux du journal.
A Tourcoing, rue d'Havré, 25.
A Lille, à la succursale de l'*Agence Havas*, rue de la Gare et aux bureaux du *Mémorial*, Grand Place, (entrée par les débris Saint-Etienne).
A Armentières, rue de Lille.
A Paris, aux bureaux de l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, ou rue Notre-Dame-des-Victoires, 34

ROUBAIX, LE 12 JUIN 1882

Bulletin du Jour

Le vote de la Chambre qui supprime l'inamovibilité de la magistrature, mais qui remet à l'élection le choix du juge, cause une vive émotion dans le monde parlementaire. Les tendances jacobines de la majorité ne laissaient aucun doute sur la suppression de la garantie qui assurait au magistrat l'indépendance, au plaideur l'impartialité. Comme l'a dit M. Beauquier, avec une franchise qu'il faut reconnaître, du moment où la réforme judiciaire se présentait avec un « caractère politique, » il était évident que l'on n'hésiterait pas à accepter une mesure qui permettrait de mettre à la retraite les magistrats décidés, comme l'a encore avoué M. Beauquier, à « s'occuper de politique. »

On attendait merveille de cette suspension de l'inamovibilité. La majorité se réjouissait déjà des places nombreuses qu'elle laisserait à la disposition des ministres, c'est-à-dire à sa propre disposition, puisque, d'après les organes des gauches, les ministres ne doivent être que les humbles serviteurs du Parlement.

Que d'agents électoraux on pourrait récompenser ! Que de fruits secs du barreau ou de l'école de droit on allait improviser juges, conseillers, présidents ! Que de dévouements impayés il serait permis de rémunérer ; que d'influences locales on allait ainsi improviser ! Mais on avait compté sans les intransigeants, sans les membres de la gauche, qui exigent l'application rigoureuse des principes révolutionnaires. Supprimer l'inamovibilité n'était qu'un leurre, si on laissait au garde des sceaux la liberté de choisir les successeurs des magistrats dépossédés de leurs siéges : la logique ordonnait que ces successeurs fussent choisis à l'élection, et c'est l'élection des juges qui, présentée à la Chambre, a été votée, grâce à l'appoint des voix de la droite qui, entre le choix du ministre et les indications du suffrage universel, préfère ce dernier comme le moindre des maux.

La surprise a été des plus désagréables pour les ministériels et pour les opportunistes. Ils avaient tiré les marrons du feu, et il leur était interdit de les manger ! Aussi, n'ont-ils pas hésité à renvoyer à la commission la proposition votée malgré eux, et malgré le garde des sceaux, qui, pendant toute cette discussion, a eu l'amer déplaisir d'éprouver échecs sur échecs. Que fera la commission ? Elle « tournera autour du pot » comme on dit, elle restreindra le nombre des électeurs appelés à élire les magistrats, mais ce sera en pure perte. Le jour où elle reparaîtra devant le Parlement avec l'élection édulcorée, réduite autant que possible, ceux qui ont adopté samedi le principe électif par le suffrage universel le feront voter à nouveau, car la droite les appuiera encore.

On peut donc regarder la réforme judiciaire sinon comme enterrée, du moins comme indéfiniment ajournée. C'est le sentiment général de la presse, et nous avions déjà fait pressentir ce résultat. La journée de samedi a donc été mauvaise pour la majorité. Elle a été également fâcheuse pour M. Humbert. On est allé même jusqu'à prétendre qu'il allait donner sa démission. Pourquoi se montrerait-il plus susceptible que M. Goblet ou que M. de Freycinet ? Un échec de plus ou de moins n'entame pas le cabinet, au contraire. N'est-ce pas, en effet, par ses échecs qu'il reste debout, tous comme l'Italie.

Dervich-pacha a reçu hier matin les ulémas de l'Université. Quatre d'entre eux se levèrent pour déclarer que si l'Europe n'avait pas annexé l'Egypte, on le devait à Arabi-Pacha et au parti militaire. Il faut, ajoutèrent-ils, que la flotte anglo-française se retire avant que les questions pendantes soient résolues. A ces mots, Dervich-Pacha se leva et déclara aux quatre ulémas qu'il était venu comme représentant du Sultan pour les faire obéir aux ordres de Sa Majesté, et non pour recevoir des conseils, après quoi il leur ordonna de quitter la salle.

Dervisch poursuivit son entretien avec les autres ulémas, puis il reçut les cheiks bédouins qui protestèrent de leur fidélité au sultan et au khédive. Hier, dans l'après-midi, Dervisch-Pacha a décoré deux ulémas qui, il y a quelque temps, furent menacés par Arabi chez Sultan-Pacha. On croit dans les cercles diplomatiques que Dervisch-Pacha, tout en offrant l'amnistie générale, n'ira pas aussi loin que le demandait l'*ultimatum anglo-français* et fera des réserves à l'égard des chefs de l'insurrection soulevée contre le khédive.

M. HUMBERT

M. Humbert est ministre, mais il l'est si peu que nous croyons devoir retracer son portrait à nos lecteurs, avant qu'il n'aille rejoindre dans la fosse commune de l'oubli politique tous ceux qui ont eu leur heure de célébrité, et dont les contemporains savent à peine les noms.

Disons d'abord un mot de l'homme *physique*. M. Humbert a soixante ans, la taille un peu au-dessus de la moyenne, le front large, à peu près découvert ; sa lèvre supérieure, entièrement rasée, laisse voir une bouche ferme et sans ironie, qu'encadre un collier de barbe blanche, coupée en brosse.

Le regard est éteint et méditatif : un peu vague comme celui de tous les hommes habitués aux déductions de l'esprit et qui voient les objets matériels sans les regarder.

M. Humbert est de Metz, les malheurs de sa patrie sont un peu cause que le département de la Haute-Garonne l'envoya siéger à l'Assemblée nationale de 1871.

Le garde des sceaux est un républicain de vieille date, un libre-penseur de l'école déiste. Il a gardé ses opinions et il les a affirmées, sans ostentation, mais aussi sans faiblesse à une époque où il y avait quelque courage à les proclamer.

Il a débuté dans la carrière administrative en 1848 comme sous-préfet d'un arrondissement de la Moselle.

Il quitta son poste en 1851 et devint, après un brillant concours, professeur de droit romain à la Faculté de Toulouse.

C'est là que pendant vingt ans il a donné la mesure de sa haute intelligence, et de sa puissance de raisonnement.

Esprit net, incisif, déduisant comme pas un les conséquences d'un principe de droit ; ne disant rien d'inutile, doué d'une érudition extraordinaire, connaissant la vie sociale des Romains et l'histoire de leur législation, comme s'il eut été leur contemporain, ses cours étaient suivis par les nouveaux venus sur les bancs de l'école, pour leur merveilleuse lucidité ; — par les anciens à cause de la profondeur et de l'étendue du raisonnement.

Nul ne savait mieux que lui ramener à une formule simple, à une définition brève les éléments sans nombre d'une question de droit.

Lorsqu'il descendait de sa chaire, les étudiants l'entouraient, les uns pour lui demander des explications complémentaires, les autres pour solliciter un conseil sur la voie qu'ils devaient suivre.

Il répondait aux uns et aux autres ; affectionnait particulièrement les travailleurs, respectait les convictions politiques et les croyances religieuses de tous, se faisait leur ami et les poussaient suivant leurs aptitudes vers l'une des nombreuses carrières qu'ouvre l'étude du droit.

Il s'est ainsi crée dans la jeunesse du Midi des sympathies que ses défaillances politiques ne parviendront jamais à altérer.

Novembre, de l'année terrible arriva. Metz avait capitulé. Lorsque M. Humbert vint faire sa première leçon de droit romain, les étudiants qui, longtemps avant l'heure du cours avaient envahi la salle, se levèrent à son apparition, et un cri solennel, spontané et puissant de « *Vive la France !* » retentit aussitôt.

On saluait en lui la Lorraine mutilée. Parmi ces jeunes gens, un grand nombre portait l'uniforme militaire, quelques-uns sont allés se faire tuer dans l'Est ou sur la Loire !

Sa qualité de Messin, valait en février 1871 à M. Humbert d'être porté sur la liste conservatrice et sur la liste républicaine. Il fut élu à la presqu'unanimité.

L'Assemblée nationale en fit un sénateur inamovible.

L'homme politique a eu de nombreuses défaillances. M. Humbert a voté constamment avec la gauche républicaine, c'est-à-dire pour l'art. 7, contre les congrégations religieuses, et pour l'instruction athée.

Lui, qui nous enseignait jadis que l'inamovibilité du juge était un principe tutélaire, a consenti à la suspendre, et il consent aujourd'hui à assurer sa suppression.

Il y a deux hommes dans M. Humbert.

Le professeur et l'homme privé d'une part. Tous deux sont irréprochables ; le professeur s'impose par sa grande science ; l'homme privé attire par l'exquise amabilité de son caractère ; malgré une froideur apparente à laquelle il ne faut pas se tromper.

L'homme politique a connu toutes les faiblesses et toutes les capitulations. Nous le plaignons.

Quoi qu'il en soit, tel qu'il est, M. Humbert n'en reste pas moins un des rares hommes du gouvernement qui ne soit pas inférieur à leur tâche.

Il ne lui a manqué pour se faire valoir qu'un peu d'ambition, — ce qui n'est pas un défaut à une époque où les ambitieux embarrassent le gouvernement de leur encombrante nullité.

PIERRE SALVAT.

On nous écrit de Paris :

La crise ministérielle est permanente, malgré le vote de confiance tout spécial que M. Léon Say s'est fait octroyer par la Chambre à la suite de son vote sur la question des octrois, malgré le vote de confiance accordé au Cabinet tout entier à la suite de l'interpellation Delafosse sur les affaires d'Egypte. Non seulement les ministres ne sont pas d'accord entre eux, ce qui date du lendemain même, pour ne pas dire de la veille de la formation du cabinet Freycinet, le 30 janvier ; mais encore l'existence du ministère est doublement menacée : d'abord par le discrédit dans lequel il est tombé à la Chambre à la suite de cette piteuse campagne diplomatique qui fait de nous la risée de l'Europe, ensuite par l'interpellation qui se prépare au Sénat. M. de Broglie va, dit-on, sommer M. de Freycinet de s'expliquer, de présenter à la première Chambre les documents diplomatiques qui révèlent si cruellement l'incapacité de nos gouvernants. Il n'est pas certain que M. de Freycinet sorte indemne de la lutte qui va s'engager.

Le ministère a aussi à compter avec un ennemi d'autant plus dangereux qu'il agit contre lui par des voies détournées. Cet ennemi c'est M. Gambetta ; et ce n'est pas seulement l'ancien dictateur, le chef du cabinet du 14 novembre, c'est aussi toute la camarilla gambettiste, que la chute si brusque de son patron a arrêtée dans l'exploitation des forces nationales qu'elle avait commencée avec tant d'activité et d'avidité.

M. de Freycinet et ses collègues seront renversés, un peu plus tôt un peu plus tard, par une coalition des gambettistes et des conservateurs ; c'est-à-dire que les gambettistes, opportunistes, autoritaires, centralisateurs à outrance, on ne sait plus quel nom pour donner, apporteront leurs voix comme appoint aux conservateurs un jour que ceux-ci livreront une vraie bataille à ces gouvernants, qui compromettent la dignité et les plus chers intérêts de la France.

Mais ce n'est pas M. Gambetta qui prendra le pouvoir. M. Gambetta tant que cette Chambre durera ne redeviendra jamais ministre. Elle acceptera peut-être que dans une combinaison ministérielle, il entre un ou plusieurs gambettistes, pour atténuer l'hostilité du groupe, mais M. Gambetta, jamais. Il y a de cela une raison ou plutôt une cause qui durera autant que cette Chambre.

M. Gambetta lui fait peur : on ne raisonne pas avec la peur. Elle a peur qu'il ne compromettre la paix par quelque fantaisie de revanche ou par quelque grosse faute diplomatique ; elle a peur de ses allures autoritaires, de son sans-gêne, de son dédain, de son mépris des médiocrités ; elle a peur de ses qualités et de ses défauts. C'est un député du centre-gauche qui disait, il y a quelques jours, ce mot dont l'ironie cache peut-être le sens prophétique : « Si M. Gambetta veut être ministre maintenant, qu'il commence par rétablir la monarchie. »

L'APOTHÉOSE DE GARIBALDI A ROME

11 juin

Ce matin, le temps était tellement menaçant que l'on a songé un instant à remettre la cérémonie. Mais vers midi, le soleil est venu dissiper toutes les inquiétudes.

La solennité a un caractère essentiellement populaire ; les autorités n'y prennent pas part, se réservant pour les funérailles que décrètera le Parlement, actuellement fermé depuis la mort de Garibaldi.

Les trains amènent une foule de provinciaux. Les rues que traverse le cortége sont garnies de sable jaune.

La réunion du cortége est à la place du peuple ; il traversera tout le Corso pour monter au Capitole et il passera par le Forum.

Les balcons, les fenêtres du Corso sont garnis de drapeaux voilés de deuil. La foule augmente à chaque instant. Quelques costumes de Garibaldiens font des taches rouges au milieu de tout ce monde en noir.

Tout les magasins sont fermés et sur les devantures sont collées des affiches encadrées de noir convoquant tout le monde à la cérémonie.

Plusieurs journalistes français sont arrivés, et avec eux l'ex-général Bordone qui semble leur servir de cicerone. Les délégués du Conseil municipal de Paris ayant à leur tête M. Songeon, sont arrivés hier et ont été reçus à la gare par les représentants de la municipalité romaine. Le citoyen Songeon a essayé de bégayer un speech, déclarant que le « sol romain était sacré pour lui qui fut exilé en 1848, pour avoir protesté contre l'expédition française. »

On dit que le petit père Songeon veut prononcer un discours au Capitole pendant la cérémonie. Mais comme tout le monde sait que c'est un orateur malheureux, Bordone, le sage Bordone, a promis de l'en empêcher.

Les journaux de toute l'Italie protestent parce que les dernières volontés de Garibaldi n'ont pas été respectées et demandent que l'incineration ait lieu.

Cette question sera portée au parlement et peut-être l'incinération sera-t-elle faite plus tard.

A quatre heures, le cortège est parti de la place du Peuple. Les musiques municipales et civiles étaient en tête, mais elle ne jouaient pas. Elles ne doivent jouer qu'au Capitole, ce qui fait que la procession a marché assez mal.

Quatre fausses paniques causées par les cris : « au voleur ! » La foule s'est précipitée sur les trottoirs, des femmes se sont évanouies, des enfants ont été renversés et ceux qui faisaient partie du cortège ont été refoulés sur les trottoirs et bousculés. Des drapeaux ont été jetés à terre. Il y a quelques blessures peu graves.

Le calme s'est cependant promptement rétabli, mais la frayeur a été grande et il s'en est peu fallu qu'il y eût de graves accidents.

J'ai compté plus de deux cents drapeaux de corporations et de sociétés. Derrière les drapeaux, venaient les membres des cercles anticléricaux.

On remarquait beaucoup trois magnifiques couronnes venues de Paris. C'étaient les plus belles. Sur l'une d'elles, on lisait : *La colonia Italiana di Parigi, à Garibaldi.*

Le long du cortège, on voyait des Garibaldiens en chemises rouges qui réglaient la marche.

Précédant le char, les pompiers portaient plus de cinquante bannières aux écussons brodés. Ce sont les bannières envoyées à Rome par les villes d'Italie, lors de la proclamation de Rome capitale.

Le char était traîné par six chevaux blancs caparaçonnés de noir. Dessus, le buste de Garibaldi et la statue de la Liberté déposant une couronne sur la tête du général. Buste et statue sont affreusement exécutés.

Derrière, les députations françaises et les journalistes parisiens portant des cocardes françaises et italiennes à la boutonnière.

Quand le char est arrivé au Capitole, les représentants de la ville attendaient au haut du perron pour recevoir le buste de Garibaldi qui doit être déposé dans la salle des séances.

Le député Bovio, orateur des foules, est monté sur le char, et d'une voix tonnante il a prononcé un discours emphatique rempli de comparaisons historiques et dans lequel il a rendu hommage à la démocratie française.

Il n'y a pas eu moyen de l'empêcher. Le petit père Songeon a tenu à prononcer en bredouillant quelques nobles paroles sur l'alliance franco-italienne. Il a débuté ainsi : « Citoyens de Rome et Italiens. A la nouvelle de la mort de Garibaldi, la France entière (?) a été saisie d'une double émotion. »

Il prétend que toutes les pensées étaient tournées vers Garibaldi, « l'héroïque défenseur de 1870, quatre fois citoyen français. »

Il termine en disant :

« Partout en France, les mains se tendent aujourd'hui vers l'Italie, peuple frère, pour glorifier avec nous cette grande et belle mémoire. Citoyens de Rome ! Italiens ! Nous vous apportons d'un cœur sincère le salut de Paris : Vive l'Italie ! »

On n'a pas compris grand'chose, mais on a applaudi de confiance le président du conseil municipal de Paris, et on l'a remercié surtout d'avoir écouté sa harangue.

La place du Capitole présentait un spectacle véritablement imposant, avec cette foule immense où les chemises rouges des Garibaldiens semblaient des coquelicots au milieu d'un champ.

Enfin l'*Hymne à Garibaldi* a été joué par cinq musiques, accompagnées par le bourdon du Capitole, les cris et les vivats frénétiques des assistants.

L. VERNON.

L'OPINION DE L'ALSACE FRANÇAISE SUR GAMBETTA

L'*Union d'Alsace*, la seule feuille réellement indépendante de nos anciennes provinces, mentionne les attaques de la *République française* contre le cabinet Freycinet et cite un passage de cette feuille, que le vaillant organe catholique alsacien fait suivre de cette remarque :

C'est un langage sévère. Mais M. Gambetta a-t-il bien le droit de parler ainsi ?

Quant à nous, chaque fois que nous entendons l'ex-dictateur et ses adeptes, embouchant la trompe patriotique, parler de « l'année terrible, » gémir sur les humiliations de la France, narrer leur grande douleur, etc., l'indignation nous saisit à la gorge.

Je ne sais quel instinct nous affirme que ces gens-là ne croient pas un mot de ce qu'ils disent, ne ressentent aucune de ces humiliations et n'éprouvent aucune de ces douleurs.

Ils se sont fait leur fortune et leurs succès en piétinant sur la France.

Qu'ils se taisent alors !

C'est le moins qu'on puisse leur demander.

LE RAPPEL DE MGR CZACKI

A propos du rappel de Mgr Czacki, M. Paul de Cassagnac publie ce soir un article très-violent. Nous ne partageons pas, est-il besoin de le dire, la manière de voir du *Pays* sur cette question, mais nous devons à nos lecteurs de leur faire connaître la conclusion de cet article :

Le départ du nonce sera un soulagement pour bien des catholiques de France.

On y verra l'espoir d'une politique plus ferme et surtout plus clairvoyante.

D'autant que Mgr Czacki savait mieux que personne jouer des journaux, faire publier des petites réclames et jeter la poudre aux yeux.

Chaque fois qu'il était ataqué par les vrais catholiques, c'est-à-dire, par tous ceux qui ne cherchent, ne veulent qu'une chose, la religion honorée, défendue, il s'empressait de fabriquer des petits articles louangeurs à l'excès pour lui et les faisait paraître dans différentes feuilles, afin de faire croire à Rome qu'il était soutenu par l'opinion publique.

Cette façon d'agir est habile, mais elle est parfois imprudente.

Ainsi, et dans un article que nous avons sous les yeux, il est dit que le gouvernement républicain a déjà obtenu pour lui le chapeau de cardinal.

L'aveu est naïf et nous charme.

Nous gagnerions, en effets que la même faveur n'a pas été demandée par Mgr Freppel et quelques autres.

J'ai, en effet, une défiance horrible des prêtres que la République récompense.

Si elle le fait, c'est qu'elle n'a pas eu à s'en plaindre, et si elle n'a pas eu à s'en plaindre dans ce temps d'impiété officielle et d'infamie gouvernementale, c'est qu'ils n'ont pas fait leur devoir.

Le mot peut être dûr, mais il est la conclusion d'un raisonnement indiscutable et serré.

Enfin, Mgr Czacki nous quitte.

C'est l'essentiel.

Il y aura un accord touchant pami les conservateurs pour saluer son départ, et les républicains seuls en éprouveront du regret.

Rien ne peut mieux préciser la situation qu'il s'était faite en France et la faire juger plus sévèrement.

PAUL DE CASSAGNAC.

CONCOURS RÉGIONAL DE SAINT-LO

Les discours des ministres Goblet et de Mahy

M. Goblet a prononcé un discours exclusivement politique, où il a essayé de nier que les gouvernementaux eussent perdu du terrrain aux dernières élections municipales.

Voici la péroraison banale de ce discours banal :

Avec la dictature on peut faire d'une nation une machine puissante pour la jeter contre un autre peuple, mais il n'y a que la liberté qui rende les peuples soucieux de leurs intérêts et de leur avenir : nous voulons conquérir les municipalités qui ne sont pas encore venues à nous, non en leur imposant les maires comme on le faisait sous l'empire, mais en leur donnant les bienfaits de la liberté.

M. Goblet termine en buvant à la municipalité républicaine de Saint-Lô. (Applaudissements prolongés).

M. de Mahy dit que le concours de Saint-Lô est le dernier de cette année.

Il ne sait si l'avenir lui réserve d'en voir d'autres, mais il tient à constater que partout où il est allé, au midi comme au nord, il n'a rencontré que des populations sages, républicaines venant entretenir leur représentants du gouvernement de leurs intérêts et lui en parler avec calme et confiance.

Le ministre de l'agriculture termine en portant la santé des représentants du département de la Manche, notamment celle de MM. Hervé, Mangon, Lenoël et aussi de M. Rauline

PROPOS DE CAVALCADE

Le *Mémorial* et *la Dépêche* apprécient avec autant d'humour que de justice le rôle du général Billot qui a refusé le concours des troupes pour la cavalcade historique qui devait avoir lieu au mois d'août prochain à Lille.

Nous donnerons cet article *in-extenso* à nos

FEUILLETON DU 13 JUIN 1882

— 6 —

VAISSEAUX BRULÉS

PAR

Mme CLAIRE DE CHANDENEUX

Etait-ce bien le M. Firmerol de la veille ? L'enveloppe était si différente !... la tenue si changée... les yeux mêmes n'avaient plus la même expression.

— Excusez-moi, Monsieur, dit-elle avec un salut respectueux, je ne vous reconnaissais pas.

— C'est que vous m'avez vu en voyageur original, qui chérit l'incognito, et que vous me retrouvez en habitant définitif de votre jolie petite ville, répondit-il avec un signe de tête protecteur.

C'est un original, oui, pensa mademoiselle Augusta ; mais un jeune monsieur bien poli, bien agréable. Qu'est-ce qu'il peut bien avoir à faire ici pour y venir habiter ?

Et tout courant, pressée de répandre ses suppositions, elle rentra chez sa maîtresse, qui ne dédaignait pas de recueillir de sa bouche les commérages du pays.

— Le nouveau locataire de Madame est un peu mystérieux, on ne peut pas dire le contraire. Il arrive, très-simple, pas curieux, pas bavard, loue sans discuter et s'enferme si bien qu'on ne l'a plus aperçu hier. Ce matin, il apparaît tout souriant, guilleret, mis comme un prince et chantonnant une romance de Paris. Pour sûr, Madame, de M. Firmerol ne vient pas à Bréneroy pour le plaisir d'y louer une chambre dans votre maison et rien de plus.

Madame Coraly Turquet, propriétaire du grand vieux logis, du pavillon moderne où elle habitait, et du petit parc dont le saut-de-loup s'ouvrait au coude de la rampe de Montchenetz, écoutait d'un air rêveur le bavardage de sa femme de chambre.

Ce n'était plus en ce moment la belle personne très-froide et hautaine qui rembarrait si durement le pauvre baron à travers les grilles du petit parc.

Elle avait dépouillé cette dignité de commande et n'offrait plus que les traits réguliers, quoique assez communs, d'une beauté mûrissante dans le déshabillé de son intérieur.

D'une taille élevée, un peu trop grasse, le teint coloré et les attaches vulgaires, elle offrait le type accompli de la femme parvenue à la fortune par droit de conquête.

Avec cela deux yeux superbes, un front très bas, couronné de cheveux bleuâtres, un sourire d'une grâce indiscutable et quelque chose dans la voix de si impérieusement attrayant qu'il était difficile de se soustrair au charme.

Nous avons vu que le baron de Montchenetz, auquel la vocation matrimoniale avait poussé fort tard, n'y avait pas résisté.

— Si vous le voulez bien, ma chère, répondit madame Turquet en sortant de ses méditations, vous saurez dès demain ce que ce jeune homme vient chercher ici.

— Peut-être une dot, madame.

— C'est possible ; il m'importe peu ; mais comme il est mon locataire et que je tiens à la réputation de ma maison, je vous autorise à voir de quelle façon il compte vivre à Bréneroy.

Mademoiselle Augusta, qui n'avait nul besoin d'autorisation pour se livrer à une inquisition formidable, sourit sans répondre et vint installer sa corbeille à ouvrage près d'une fenêtre qui surveillait la rue.

Deux heures après, elle s'en éloigna brusquement pour saisir un petit panier, rajuster son bonnet et sortir.

Ce besoin subit de locomotion lui était inspiré par la vue de Lucien Firmerol, gagnant à grands pas la campagne.

Cette promenade, par une journée chaude, ne laissa pas de l'étonner. L'impossibilité de le suivre à distance l'embarrassait également. Une femme de chambre pouvait arpenter Bréneroy tout le jour, sous prétexte d'emplettes ; mais une grande route, c'était bien différent.

Et c'était la grande route que le jeune homme avait enfilée, après avoir demandé des renseignements à un passant.

Mademoiselle Augusta, toute désorientée, allait renoncer à sa première épreuve, malgré l'ardent désir qui la dévorait de la pousser à bonne fin, quand elle reconnut, en tressaillant de joie, que l'étranger tournait court dans le chemin de Montchenetz.

— S'il va à Montchenetz, tout est bien, pensa-t-elle ; moi, je vais au petit parc sur ses talons.

Et, joyeusement, elle prit la même route. Justement la clef du petit parc cliquetait dans sa poche.

Elle se trompait pourtant. Lucien Firmerol n'allait pas à Montchenetz, ou du moins il ne voulait point y entrer, car il se contenta d'examiner le château avec la plus scrupuleuse attention et de s'asseoir à l'ombre, sur le talus de la rampe, au point précis où l'élévation du terrain lui permettait de plonger jusque dans le vaste jardin dont le baron n'était pas médiocrement fier.

Mademoiselle Augusta rétrograda doucement, ouvrit le Petit parc, courut au kiosque, où sa maîtresse venait, chaque matin, lire ou rêver, grimpa le petit escalier tournant qui conduisait au faîte et jeta un léger cri de triomphe.

Du faîte en bois rustique, qui s'arrondissait en lucarne, une échappée, ménagée entre les arbres, permettait d'apercevoir au-dessous de soi, à la distance d'une centaine de mètres, le mystérieux étranger, toujours immobile, toujours regardant les jardins de Montchenetz.

Il fallait qu'il y vît, du reste, quelque chose d'assez agréable, car sa contemplation se prolongeait sans le moindre écart.

Ce quelque chose d'inaperçu intrigua fort mademoiselle Augusta, elle se mit en tête de le découvrir à son tour et se souvint qu'une excellente lorgnette existait quelque part dans la propriété.

Elle n'eut point à la chercher longtemps. La lorgnette, qui était pour mieux dire une très-bonne petite lunette marine, se trouvait dans le kiosque, sur une table, à portée d'une main curieuse que la soubrette devina bien.

Grâce à ce secours, elle distingua nettement, sur la terrasse ombragée, la taille svelte et les splendides cheveux blonds d'une jeune fille qui ne pouvait être que mademoiselle Odette de Montchenetz.

Quand la promeneuse, parvenue à l'extrémité de la terrasse se retourna pour revenir lentement sur ses pas, son doux visage, d'une aristocratique finesse, s'encadra si fidèlement dans le verre grossissant, que mademoiselle Augusta, presque effrayée, faillit lâcher la lunette.

— Ah ! mais non !... ah ! mais non ! fit-elle en reprenant son aplomb ordinaire, je ne m'attendais pas à voir ces gens-là d'aussi près. C'est très-drôle. Elle n'a pas l'air gai du tout, mademoiselle de Montchenetz ; elle se promène à tout petits pas, serrant ses menottes blanches comme si elle voulait les briser... et puis des yeux noyés levés vers les branches... Ah ça ! comment n'aperçoit-elle pas le monsieur Firmerol assis sur son talus ?

Un mouvement de la lunette dans la direction de Lucien permit à mademoiselle Augusta de se rendre compte qu'un petit massif de noisetiers étendait ses branchages grêles entre la jeune fille et l'indiscret.

Ce rideau flottant, d'un vert cru, défendait bien mieux Lucien du regard que la superbe grille ouvragée du jardin ne préservait Odette.

Evidemment la jeune fille attendait quelque chose, car son attention paraissait concentrée sur la portion poudreuse et nue de la rampe qui se déroulait devant l'entrée.

Un point noir y apparut, grandit, se destina sous la forme prosaïque du facteur de la poste, boîte au côté, schako ciré au front.

Odette cour ut à lui jusqu'à la grille, resut une lettre qu'elle paya d'un sourire d'or, et, revenue sur la terrasse, la décacheta çévreusement.

Mademoiselle Augusta fut littéralement ébahie en voyant ce beau visage, incliné pour mieux lire, se relever tout inondé de larmes.

— Ah ! bien ! murmura-t-elle, si les châtelaines pleurent comme ça de si bon cœur, qu'est-ce que nous ferons donc, nous, les pauvres filles ?

Elle essuya soigneusement les verres de sa lunette et conclut avec un rire insouciant :

— Nous nous moquerons d'elles, voilà.

En vérité, pourtant il n'y avait pas sujet à moquerie. Mademoiselle de Montchenetz paraissait en proie à un chagrin très-profond. Ses pleurs coulaient silencieusement comme ceux qui prennent leur source au plus intime de l'être.

Affaissée sur un banc, se sentant bien abritée des regards du château par l'épais ombrage des platanes, elle s'abandonnait à une amertume infinie.

Longtemps elle demeura plongée dans la désolation où venait de la jeter cette fatale lettre si attendue, si désirée.

Si longtemps même que mademoiselle Augusta commençait à en ressentir quelque fatigue, lorsqu'un bruit peut-être, ou un appel, décidèrent Odette à s'éloigner.

Elle cacha vivement le triste grimoire, essuya ses yeux gonflés, jeta vers le château un regard effrayé et s'enfonça dans les sombres allées du jardin.

Tout aussitôt Lucien Firmerol abandonna son observatoire sur le talus, et, plus vite encore, la soubrette dégringola du haut en bas du kiosque.

Elle referma derrière elle la porte du Petit parc et se mit à trotter menu vers la ville, où elle arriva peu de minutes après, toute essoufflée.

— Madame ne voudra jamais croire..... madame n'imaginera jamais ce que vient faire M. Firmerol ?... Ah ! j'en ai bien assez vu, moi, pour deviner le reste.

— Quoi donc, enfin ? demanda madame Turquet en posant le pitoyable roman dont elle troublait ses loisirs de femme frivole.

A suivre.